
Empire Company Limited
États financiers consolidés résumés intermédiaires
1^{er} février 2020

TABLE DES MATIÈRES

États consolidés résumés de la situation financière	1
États consolidés résumés du résultat net.....	2
États consolidés résumés du résultat global	3
États consolidés résumés des variations des capitaux propres.....	4
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	5
Notes annexes.....	6 - 16

Empire Company Limited
États consolidés résumés de la situation financière
Aux
Non audité (en millions de dollars canadiens)

	1 ^{er} février 2020	4 mai 2019	2 février 2019
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	537,2 \$	553,3 \$	426,8 \$
Créances	532,2	444,2	459,7
Stocks (note 4)	1 459,7	1 441,8	1 359,2
Charges payées d'avance	95,6	134,1	126,0
Prêts et autres créances	75,3	18,7	17,3
Actif d'impôt exigible	37,1	27,9	34,4
Actifs détenus en vue de la vente	19,5	19,5	19,5
	2 756,6	2 639,5	2 442,9
Prêts et autres créances	585,8	70,8	78,2
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	577,5	589,4	573,6
Autres actifs	28,5	43,4	37,6
Immobilisations corporelles	2 780,8	2 911,5	2 814,5
Actifs au titre des droits d'utilisation (note 16)	3 961,0	-	-
Immeubles de placement	107,9	100,0	93,1
Immobilisations incorporelles	948,2	1 062,0	1 069,4
Goodwill	1 571,6	1 571,5	1 571,0
Actifs d'impôt différé	655,0	614,3	646,0
	13 972,9 \$	9 602,4 \$	9 326,3 \$
PASSIF			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	2 471,6 \$	2 496,4 \$	2 273,8 \$
Passif d'impôt exigible	18,5	29,0	32,3
Provisions (note 6)	63,1	119,4	129,7
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	590,8	36,5	27,2
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an (note 16)	422,4	-	-
	3 566,4	2 681,3	2 463,0
Provisions (note 6)	54,7	93,1	105,0
Dette à long terme (note 7)	1 094,7	1 984,4	1 998,4
Obligations locatives à long terme (note 16)	4 761,6	-	-
Autres passifs non courants	121,0	269,0	246,2
Avantages sociaux futurs	300,7	286,1	341,4
Passifs d'impôt différé	222,0	205,5	211,6
	10 121,1	5 519,4	5 365,6
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions (note 8)	2 013,0	2 042,6	2 042,5
Surplus d'apport	21,5	25,2	23,5
Résultats non distribués (note 16)	1 722,7	1 920,8	1 782,1
Cumul des autres éléments du résultat global	13,9	14,7	14,0
	3 771,1	4 003,3	3 862,1
Participations ne donnant pas le contrôle	80,7	79,7	98,6
	3 851,8	4 083,0	3 960,7
	13 972,9 \$	9 602,4 \$	9 326,3 \$

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil

(signé) James Dickson
Administrateur

(signé) Michael Medline
Administrateur

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat net Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
	Ventes	6 395,2 \$	6 247,3 \$	19 575,8 \$
Autres produits (note 9)	16,5	18,9	42,5	44,1
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	17,9	28,6	63,5	63,5
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	4 837,5	4 735,6	14 762,0	14 415,5
Frais de vente et charges administratives	1 357,1	1 449,2	4 132,3	4 155,6
Bénéfice d'exploitation	235,0	110,0	787,5	458,1
Charges financières, montant net (note 10)	68,5	24,6	210,1	70,4
Bénéfice avant impôt sur le résultat	166,5	85,4	577,4	387,7
Charge d'impôt sur le résultat	45,6	18,9	153,4	100,2
Bénéfice net	120,9 \$	66,5 \$	424,0 \$	287,5 \$
Bénéfice de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4 \$	0,7 \$	18,3 \$	22,3 \$
Propriétaires de la Société	120,5	65,8	405,7	265,2
	120,9 \$	66,5 \$	424,0 \$	287,5 \$
Résultat par action (note 11)				
De base	0,45 \$	0,24 \$	1,50 \$	0,98 \$
Après dilution	0,45 \$	0,24 \$	1,49 \$	0,97 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 11)				
De base	269,7	271,9	270,9	271,8
Après dilution	270,6	272,5	272,0	272,3

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat global Non audité (en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Bénéfice net	120,9 \$	66,5 \$	424,0 \$	287,5 \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net				
(Pertes) profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (après impôt de néant et de 0,3 \$ [néant et néant en 2019])	-	(0,1)	(0,7)	0,1
Reclassement de profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie en résultat net (après impôt de néant et néant [néant et néant en 2019])	(0,2)	-	(0,2)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (après impôt de néant et de (0,2) \$ [0,3 \$ et (0,1) \$ en 2019])	0,1	(0,8)	0,5	0,2
Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger (après impôt de 0,7 \$ et de néant [(0,2) \$ et (0,2) \$ en 2019])	0,5	1,2	(0,4)	1,2
	<u>0,4</u>	<u>0,3</u>	<u>(0,8)</u>	<u>1,5</u>
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
(Pertes) gains actuariels sur les régimes à prestations définies (après impôt de 2,0 \$ et de 5,7 \$ [1,7 \$ et (3,3) \$ en 2019])	(5,4)	(4,3)	(15,7)	8,8
Résultat global	<u>115,9 \$</u>	<u>62,5 \$</u>	<u>407,5 \$</u>	<u>297,8 \$</u>
Résultat global de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4 \$	0,7 \$	18,3 \$	22,3 \$
Propriétaires de la Société	<u>115,5</u>	<u>61,8</u>	<u>389,2</u>	<u>275,5</u>
	<u>115,9 \$</u>	<u>62,5 \$</u>	<u>407,5 \$</u>	<u>297,8 \$</u>

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited
États consolidés résumés des variations des capitaux propres
Non audité
(en millions de dollars canadiens)

	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable aux propriétaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 5 mai 2018	2 039,5 \$	22,9 \$	12,5 \$	1 627,9 \$	3 702,8 \$	67,0 \$	3 769,8 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(89,5)	(89,5)	-	(89,5)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	2,2	0,6	-	-	2,8	-	2,8
Actions détenues en fiducie, montant net	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(9,1)	(9,1)
Participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées au titre des acquisitions d'entreprises	-	-	-	(30,3)	(30,3)	18,4	(11,9)
Transactions avec les propriétaires	3,0	0,6	-	(119,8)	(116,2)	9,3	(106,9)
Bénéfice net	-	-	-	265,2	265,2	22,3	287,5
Autres éléments du résultat global	-	-	1,5	8,8	10,3	-	10,3
Résultat global de la période	-	-	1,5	274,0	275,5	22,3	297,8
Solde au 2 février 2019	2 042,5 \$	23,5 \$	14,0 \$	1 782,1 \$	3 862,1 \$	98,6 \$	3 960,7 \$
Solde au 4 mai 2019	2 042,6 \$	25,2 \$	14,7 \$	1 920,8 \$	4 003,3 \$	79,7 \$	4 083,0 \$
Ajustement lors de la transition à IFRS 16 (note 16)	-	-	-	(432,0)	(432,0)	-	(432,0)
Solde retraité au 5 mai 2019	2 042,6	25,2	14,7	1 488,8	3 571,3	79,7	3 651,0
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(97,4)	(97,4)	-	(97,4)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	3,7	(3,7)	-	-	-	-	-
Rachat de capital-actions (note 8)	(35,4)	-	-	(64,6)	(100,0)	-	(100,0)
Actions détenues en fiducie, montant net	2,1	-	-	-	2,1	-	2,1
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(15,4)	(15,4)
Transactions avec les propriétaires	(29,6)	(3,7)	-	(162,0)	(195,3)	(15,4)	(210,7)
Bénéfice net	-	-	-	405,7	405,7	18,3	424,0
Réévaluation des options de vente	-	-	-	5,9	5,9	(1,9)	4,0
Autres éléments du résultat global	-	-	(0,8)	(15,7)	(16,5)	-	(16,5)
Résultat global de la période	-	-	(0,8)	395,9	395,1	16,4	411,5
Solde au 1^{er} février 2020	2 013,0 \$	21,5 \$	13,9 \$	1 722,7 \$	3 771,1 \$	80,7 \$	3 851,8 \$

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie Non audité (en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février	2 février	1 ^{er} février	2 février
	2020	2019	2020	2019
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	120,9 \$	66,5 \$	424,0 \$	287,5 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	174,6	84,0	522,4	248,3
Charge d'impôt sur le résultat	45,6	18,9	153,4	100,2
Charges financières, montant net (note 10)	68,5	24,6	210,1	70,4
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	17,3	20,6	54,7	63,0
Profit net sur la sortie d'actifs	(12,1)	(14,2)	(29,8)	(29,9)
Reprises de perte de valeur d'actifs non financiers, montant net	(1,8)	(1,1)	(3,5)	(31,3)
Dotation aux amortissements d'éléments différés	(0,6)	0,2	0,8	1,7
Quote-part du résultat d'autres entités, déduction faite des distributions reçues	18,5	(4,5)	14,3	(0,8)
Avantages sociaux futurs	(3,5)	(0,8)	(6,9)	(7,6)
Augmentation de l'obligation liée à des contrats de location à long terme	-	3,2	-	7,6
Diminution des provisions à long terme	(3,2)	(7,1)	(17,4)	(29,3)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	1,6	1,6	4,2	4,6
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	63,8	64,4	(96,8)	(130,1)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(9,1)	(14,6)	(27,7)	(42,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	480,5	241,7	1 201,8	511,8
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(133,2)	(82,1)	(393,7)	(191,7)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(15,9)	(4,4)	(42,8)	(15,8)
Produit de la sortie d'actifs	85,5	24,0	166,3	60,8
Prêts et autres créances	(2,7)	2,8	2,5	6,0
Autres actifs et passifs non courants	18,1	1,7	21,7	2,3
Acquisitions d'entreprises	(1,6)	(758,0)	(5,8)	(777,8)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	19,2	-	56,5	-
Intérêts reçus	1,5	1,3	5,4	4,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29,1)	(814,7)	(189,9)	(911,8)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	19,1	13,0	64,1	48,2
Remboursement sur la dette à long terme (Remboursements) prélèvements sur les facilités de crédit	(23,6)	(10,2)	(77,6)	(552,9)
Intérêts versés	(61,9)	384,4	(293,1)	862,6
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(13,1)	(17,8)	(56,5)	(60,4)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(99,4)	-	(291,4)	-
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(53,6)	-	(160,7)	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(48,0)	-	(100,0)	-
Participations ne donnant pas le contrôle	(32,3)	(29,8)	(97,4)	(89,5)
	(5,7)	(3,1)	(15,4)	(9,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(318,5)	336,5	(1 028,0)	198,9
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	132,9	(236,5)	(16,1)	(201,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	404,3	663,3	553,3	627,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	537,2 \$	426,8 \$	537,2 \$	426,8 \$

Se reporter aux notes annexes.

1. Entité présentant l'information financière

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est constituée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 1^{er} février 2020 comprennent les comptes d'Empire, de toutes les filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys ») et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations qui confèrent à la Société une influence notable et ses coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 1^{er} février 2020, la Société exerçait ses activités dans deux secteurs à présenter, soit la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités », comme il est décrit à la note 12, « Information sectorielle ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent l'incidence de facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai.

2. Mode de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations, y compris celles des notes, qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou résumées. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2019, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration le 11 mars 2020.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants, qui sont présentés à leur juste valeur : certains instruments financiers, y compris les dérivés, classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») et les régimes de rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige que la direction pose des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et pour toute période future touchée.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 4 mai 2019 et demeurent inchangés pour la période close le 1^{er} février 2020, sauf en ce qui concerne les estimations et les jugements relatifs à l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 »), notamment l'évaluation des obligations locatives, des actifs au titre des droits d'utilisation, des taux d'actualisation et des modalités des contrats de location. Veuillez vous reporter à la note 3 a) pour un complément d'information.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2019, sauf en ce qui concerne les méthodes suivantes :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2020

a) Contrats de location

Avec prise d'effet le 5 mai 2019, la Société a adopté IFRS 16, qui remplace IAS 17 *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes.

IFRS 16 instaure un modèle de comptabilisation et d'évaluation à l'état de la situation financière, qui élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs à bail, sauf pour les contrats de location à court terme et les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les bailleurs continuent toutefois de classer les contrats de location selon cette distinction. L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation et d'obligations locatives à l'égard de tous les contrats pour lesquels la Société est un preneur. La majeure partie des actifs au titre des droits d'utilisation se rapporte à l'utilisation de terrains et de bâtiments. Les autres actifs loués comprennent des voitures, des camions, des remorques et du matériel informatique. La Société a adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée, et l'incidence cumulative de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisée dans les résultats non distribués, le 5 mai 2019. Les chiffres des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La mise en œuvre d'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur le résultat par action du trimestre. La Société a comptabilisé des différences temporaires imposables et déductibles attribuables à la transition à IFRS 16. Ainsi, la Société a inscrit un actif d'impôt différé net découlant des soldes qui ont été comptabilisés à la transition le 5 mai 2019, et qui font partie des effets de la transition mentionnés à la note 16.

La Société s'est prévaluée des mesures de simplification ci-dessous permises par IFRS 16 :

- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- s'appuyer sur une évaluation déjà faite pour déterminer si un contrat de location est déficitaire;
- comptabiliser les contrats de location dont l'échéance se situe dans les 12 mois suivant la date d'application initiale comme des contrats de location à court terme;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre des droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16 est détaillée à la note 16.

Par suite de l'adoption d'IFRS 16, la Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives aux contrats de location :

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début. La date de début correspond à la date à laquelle le bailleur met l'actif à la disposition de la Société. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou les paiements variables qui ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives.

Les obligations locatives reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, ou qui sont soumis aux tarifs de renouvellement à la juste valeur de marché que le preneur s'attend à payer sur la durée du contrat de location. La durée du contrat de location reflète la période au cours de laquelle il est raisonnablement certain que des paiements de loyer seront effectués, y compris les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. S'il y a lieu, les obligations locatives comprendront le prix d'exercice de l'option d'achat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option, les pénalités relatives à la résiliation si la durée du contrat de location comprend aussi l'option de résiliation et les montants qui doivent être payés au titre de la garantie de valeur résiduelle. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque le contrat de location est modifié. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé, au taux d'emprunt marginal du preneur à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les charges financières, montant net.

Empire Company Limited

Notes annexes

1^{er} février 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, majorée des coûts directs initiaux, des paiements de loyer versés à la date de début ou avant, et diminuée des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs au titre des droits d'utilisation. Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et des réévaluations des obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif ou du contrat de location, selon la plus courte des deux. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

La Société en tant que bailleur

Un contrat de location est classé comme contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. En ce qui a trait aux contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, la Société évalue le classement par rapport aux actifs au titre des droits d'utilisation issus du contrat de location principal.

Dans le cas des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs au titre des droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, et les produits d'intérêts connexes sont comptabilisés dans les charges financières, montant net.

Les revenus locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location connexe.

Opérations de cession-bail

Une opération de cession-bail est une transaction de vente d'un actif pour le reprendre à bail. Une opération de cession-bail est comptabilisée en tant que vente lorsque le contrôle de l'actif est transféré à l'acheteur. La Société évaluera les actifs au titre des droits d'utilisation découlant de la reprise à bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure de l'actif dont la Société conserve le droit d'utilisation. Tout profit ou toute perte sur une opération de cession-bail résultant du transfert de droits à l'actif à l'acheteur-bailleur est comptabilisé immédiatement.

b) Incertitude relative aux traitements fiscaux

Avec prise d'effet au cours du trimestre clos le 3 août 2019, la Société a adopté IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui clarifie la façon d'appliquer les exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux. IFRIC 23 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisé dans les charges pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice s'est élevé respectivement à 4 837,5 \$ et à 14 762,0 \$ (4 735,6 \$ et 14 415,5 \$ au 2 février 2019). La Société a comptabilisé une charge de 2,1 \$ (1,4 \$ au 2 février 2019) correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation, soit en deçà du coût, pour les stocks disponibles. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant au 2 février 2019).

5. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Participations dans des entreprises associées		
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	472,3 \$	449,0 \$
Partenariats immobiliers canadiens	85,5	93,5
Partenariats immobiliers américains	13,3	21,8
Coentreprises	6,4	9,3
Total	577,5 \$	573,6 \$

Empire Company Limited

Notes annexes

1^{er} février 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

La juste valeur de la participation dans le FPI Crombie, fondée sur le prix coté affiché à la Bourse de Toronto (la « TSX »), se présente comme suit :

	1^{er} février 2020	2 février 2019
FPI Crombie	1 007,4 \$	858,5 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et les coentreprises ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

6. Provisions

1^{er} février 2020	Contrats de location	Frais juridiques	Frais environne- mentaux	Restruc- turation	Total
Solde d'ouverture	19,2 \$	7,1 \$	42,4 \$	143,8 \$	212,5 \$
Reclassement attribuable à IFRS 16 (note 16)	(7,1)	-	-	(24,0)	(31,1)
Solde d'ouverture après le reclassement	12,1 \$	7,1 \$	42,4 \$	119,8 \$	181,4 \$
Provisions constituées	4,4	5,2	0,4	34,4	44,4
Provisions utilisées	(6,1)	(3,2)	(0,8)	(80,8)	(90,9)
Provisions reprises	(0,8)	(2,6)	(0,9)	(15,5)	(19,8)
Variation attribuable à l'actualisation	0,5	-	1,0	1,2	2,7
Solde de clôture	10,1 \$	6,5 \$	42,1 \$	59,1 \$	117,8 \$
Courantes	6,5 \$	6,5 \$	1,3 \$	48,8 \$	63,1 \$
Non courantes	3,6	-	40,8	10,3	54,7
Total	10,1 \$	6,5 \$	42,1 \$	59,1 \$	117,8 \$

7. Dette à long terme

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations des flux de trésorerie provenant des activités de financement liées à la dette à long terme :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} février 2020	2 février 2019	1^{er} février 2020	2 février 2019
Solde d'ouverture	1 752,1 \$	1 638,6 \$	2 020,9 \$	1 666,9 \$
Reclassement attribuable à IFRS 16 (note 16)	-	-	(29,1)	-
Solde d'ouverture après le reclassement	1 752,1 \$	1 638,6 \$	1 991,8 \$	1 666,9 \$
Émission de titres d'emprunt	19,1	13,0	64,1	48,2
Dette reprise dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	-	-	-	0,1
Remboursement sur la dette à long terme (Remboursements) prélèvements sur les facilités de crédit	(23,6)	(10,2)	(77,6)	(552,9)
	(61,9)	384,4	(293,1)	862,6
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement liées à la dette à long terme	(66,4)	387,2	(306,6)	358,0
Coûts liés au financement différé	(0,2)	(0,2)	0,3	0,7
Solde de clôture	1 685,5 \$	2 025,6 \$	1 685,5 \$	2 025,6 \$
Courante			590,8 \$	27,2 \$
Non courante			1 094,7	1 998,4
Total			1 685,5 \$	2 025,6 \$

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2020****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****8. Capital-actions**

Le 27 juin 2019, la Société a déposé, auprès de la TSX, un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 3,5 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente environ 2 % des actions en circulation. Les rachats ont commencé le 2 juillet 2019 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2020.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la Société s'est engagée dans un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter, aux fins d'annulation, des actions de catégorie A sans droit de vote, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 519 829 actions de catégorie A sans droit de vote au prix moyen de 31,60 \$. Le prix d'achat s'est établi à 48,0 \$ dont un montant de 17,8 \$ a été comptabilisé en déduction du capital-actions, le reste ayant été comptabilisé en déduction des résultats non distribués. Depuis le début de l'exercice, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 997 583 actions de catégorie A sans droit de vote au prix moyen de 33,36 \$. Le prix d'achat s'est établi à 100,0 \$ dont un montant de 35,4 \$ a été comptabilisé en déduction du capital-actions, le reste ayant été comptabilisé en déduction des résultats non distribués.

9. Autres produits

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Profit net sur la sortie d'actifs	12,1 \$	14,2 \$	29,8 \$	29,9 \$
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	4,4	4,7	12,7	14,2
Total	16,5 \$	18,9 \$	42,5 \$	44,1 \$

10. Charges financières, montant net

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Produits financiers				
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,5 \$	1,3 \$	5,4 \$	4,4 \$
Profits liés à la juste valeur de contrats à terme	0,9	0,7	2,6	2,4
Produit d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	6,1	-	18,0	-
Produit de désactualisation sur les prêts et autres créances	0,2	0,2	0,4	0,5
Total des produits financiers	8,7	2,2	26,4	7,3
Charges financières				
Charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	21,0	22,4	66,4	63,8
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	53,6	-	160,7	-
Charges financières de retraite, montant net	2,3	3,0	6,7	8,9
Charge de désactualisation des provisions	0,3	1,4	2,7	5,0
Total des charges financières	77,2	26,8	236,5	77,7
Charges financières, montant net	68,5 \$	24,6 \$	210,1 \$	70,4 \$

Empire Company Limited

Notes annexes

1^{er} février 2020

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

11. Résultat par action

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	269 723 690	271 865 548	270 915 257	271 832 393
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	879 010	627 426	1 056 423	512 702
Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution	270 602 700	272 492 974	271 971 680	272 345 095

12. Information sectorielle

La Société a déterminé que les secteurs à présenter étaient la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend six secteurs opérationnels : Sobeys Ouest, Sobeys Ontario, Sobeys Québec, Sobeys Atlantique, Lawtons et Farm Boy. Ces secteurs opérationnels ont été regroupés en un seul secteur à présenter, soit « vente au détail de produits alimentaires », car ils présentent des caractéristiques économiques similaires, comme l'offre de produit, la clientèle et les modes de distribution. Le secteur des placements et autres activités comprend essentiellement les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Il n'y a eu aucune affectation asymétrique du bénéfice, des charges ou des actifs entre les secteurs.

Toutes les ventes sont générées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Le bénéfice d'exploitation attribuable à chaque secteur opérationnel de la Société est résumé dans le tableau qui suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Bénéfice d'exploitation sectoriel				
Vente au détail de produits alimentaires	217,3 \$	83,4 \$	723,5 \$	397,8 \$
Placements et autres activités				
FPI Crombie	6,9	15,4	44,4	40,7
Partenariats immobiliers	10,5	12,9	17,8	21,9
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	0,3	(1,7)	1,8	(2,3)
	17,7	26,6	64,0	60,3
Total	235,0 \$	110,0 \$	787,5 \$	458,1 \$

Le bénéfice d'exploitation sectoriel peut être rapproché du bénéfice avant impôt de la Société, comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Total du bénéfice d'exploitation	235,0 \$	110,0 \$	787,5 \$	458,1 \$
Charges financières, montant net	68,5	24,6	210,1	70,4
Total	166,5 \$	85,4 \$	577,4 \$	387,7 \$

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2020****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	13 301,6 \$	8 663,1 \$
Placements et autres activités	671,3	663,2
Total	13 972,9 \$	9 326,3 \$

13. Acquisitions d'entreprises

Au cours du trimestre clos le 3 août 2019, la Société a établi la répartition définitive du prix d'achat de Kim Phat, un détaillant d'alimentation ethnique du Québec, acquis le 19 juillet 2018. Aucun ajustement n'a été apporté aux montants présentés dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 4 mai 2019. Au cours du trimestre clos le 2 février 2020, la Société a établi la répartition définitive du prix d'achat de Farm Boy. Aucun ajustement n'a été apporté aux montants présentés dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 4 mai 2019.

14. Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Société avoisinent leurs justes valeurs, sauf en ce qui a trait à ce qui suit :

Dette à long terme	1^{er} février 2020	4 mai 2019	2 février 2019
Valeur comptable totale	1 685,5 \$	2 020,9 \$	2 025,6 \$
Juste valeur totale	1 855,0 \$	2 086,8 \$	2 044,0 \$

La juste valeur des passifs au titre de l'option de vente liée aux participations ne donnant pas le contrôle relatives aux acquisitions de Farm Boy et de Kim Phat correspond à la valeur actualisée du prix d'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle, lequel est fondé sur le bénéfice futur de ces entités à une date préétablie. L'évaluation de la juste valeur initiale et subséquente du passif au titre de l'option de vente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs prescrite par IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. Toute réévaluation ultérieure est comptabilisée dans les résultats non distribués.

15. Rémunération fondée sur des actions**Régime d'unités d'actions au rendement**

La Société attribue à certains salariés des unités d'actions au rendement (« UAR »). Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend dans la plupart des cas de l'écoulement du temps et de l'atteinte de certains objectifs de rendement. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis. La juste valeur moyenne pondérée de 29,21 \$ par UAR émise au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	30,31 \$
Durée attendue	2,60 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,51 %
Volatilité attendue	25,30 %
Rendement de l'action	1,43 %

Au 1^{er} février 2020, 233 765 UAR étaient en cours (338 275 au 2 février 2019). La charge de rémunération liée aux UAR pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice était respectivement de 0,3 \$ et de 1,1 \$ (0,6 \$ et 2,0 \$ au 2 février 2019).

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2020****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

Régime d'options sur actions

Au cours de la période close le 1^{er} février 2020, la Société a attribué 1 717 909 options aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 6,80 \$ par option émise au cours de la période a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	31,38 \$
Durée attendue	6,77 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,39 %
Volatilité attendue	23,98 %
Rendement de l'action	1,45 %

La charge de rémunération liée à l'émission d'options pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice s'est établie respectivement à 1,3 \$ et à 3,1 \$ (1,0 \$ et 2,6 \$ le 2 février 2019).

Régimes d'unités d'actions différées

Les droits rattachés aux unités d'actions différées (« UAD ») émises à l'intention des salariés aux termes du régime d'UAD pour les dirigeants deviennent acquis en fonction de l'écoulement du temps et de l'atteinte de certains objectifs de rendement. Au 1^{er} février 2020, il y avait 1 254 092 UAD en cours (1 041 691 au 2 février 2019) relativement à ce régime et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 25,0 \$ (15,7 \$ au 2 février 2019). La (reprise) charge de rémunération liée aux UAD comptabilisée pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice s'est établie respectivement à (0,5) \$ et à 8,6 \$ (5,4 \$ et 8,9 \$ au 2 février 2019).

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'UAD plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. Au 1^{er} février 2020, il y avait 287 662 UAD en cours (234 694 au 2 février 2019) et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 8,8 \$ (7,0 \$ au 2 février 2019). La (reprise) charge de rémunération pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice s'établissait respectivement à (0,3) \$ et à 1,4 \$ (1,7 \$ et 2,2 \$ au 2 février 2019).

En vertu des deux régimes d'UAD, les UAD dont les droits ont été acquis ne peuvent être rachetées tant que le porteur demeure administrateur ou salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours d'une action de catégorie A sans droit de vote au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation relative aux UAD selon le cours d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution de l'obligation aux frais de vente et charges administratives.

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2020****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****16. Transition à IFRS 16**

Le tableau qui suit résume les ajustements des soldes d'ouverture découlant de l'application initiale d'IFRS 16 :

	5 mai 2019
Actif – augmentation (diminution)	
Actifs courants	
Charges payées d'avance	(43,4) \$
Prêts et autres créances	53,6
Actifs courants	10,2
Prêts et autres créances	519,0
Autres actifs	(7,3)
Immobilisations corporelles	(22,3)
Actifs au titre des droits d'utilisation	3 800,7
Immobilisations incorporelles	(126,7)
Actifs d'impôt différé	127,3
Actifs non courants	4 290,7
	4 300,9 \$
Passif – (augmentation) diminution	
Passifs courants	
Provisions	7,4 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6,5
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	(424,4)
Passifs courants	(410,5)
Provisions	23,7
Dette à long terme	22,6
Obligations locatives à long terme	(4 569,6)
Autres passifs à long terme	164,4
Passifs d'impôt différé	36,5
Passifs non courants	(4 322,4)
Capitaux propres – diminution	
Résultats non distribués	432,0
	(4 300,9) \$

La Société a appliqué son taux d'emprunt marginal au 5 mai 2019 afin d'évaluer les obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré est de 4,3 %. La durée de vie résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 5 mai 2019 était de 13 ans.

Le rapprochement suivant porte sur les obligations locatives comptabilisées au 5 mai 2019 et les engagements découlant de contrats de location simple selon IAS 17 au 4 mai 2019, actualisés au taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

Engagements découlant de contrats de location simple au 4 mai 2019	5 837,8 \$
Paiements de loyer précédents, déduction faite des provisions comptabilisées au titre des contrats déficitaires	31,1
Passifs au titre des contrats de location-financement comptabilisés par le passé	29,1
Ajustements découlant de changements des hypothèses sur la durée du contrat de location pour les immeubles assortis de baux historiquement conclus à des taux hors marché, montant net	237,2
Ajustements découlant de changements des hypothèses sur la durée des contrats de location	253,4
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal du preneur	(1 394,6)
Obligations locatives comptabilisées au 5 mai 2019	4 994,0 \$

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2020****(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

Au 1^{er} février 2020, les variations des actifs au titre des droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Immeubles	Autres	Total
Solde d'ouverture au 5 mai 2019	3 784,7 \$	16,0 \$	3 800,7 \$
Entrées	415,1	35,8	450,9
Sorties/mises hors service et autres	(26,3)	-	(26,3)
Amortissement	(259,5)	(4,8)	(264,3)
Solde de clôture au 1^{er} février 2020	3 914,0 \$	47,0 \$	3 961,0 \$

Au 1^{er} février 2020, les charges financières nettes comprenaient des charges financières de 160,7 \$ liées aux obligations locatives et des produits financiers de 18,0 \$ liés aux contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.

Au 1^{er} février 2020, la Société avait mené à terme des opérations de cession-bail, ce qui a donné lieu à un ajustement des actifs au titre des droits d'utilisation de 15,4 \$.

17. Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au cours du trimestre, il n'y a pas eu de modification importante des obligations contractuelles particulières liant la Société et le FPI Crombie autre que ce qui est décrit ci-dessous. La Société détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a vendu et repris à bail 50 % d'un centre de distribution au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 95,7 \$. Cette vente a donné lieu à un profit avant impôt de 9,0 \$ qui a été constaté dans les autres produits aux états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net. À la suite de cette transaction, le FPI Crombie détient la totalité de l'immeuble.

Au 1^{er} février 2020, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, avait des montants à recevoir de 23,8 \$ de la part du FPI Crombie au titre de remboursements d'améliorations locatives. Ces créances se rapportent à des améliorations apportées en vue de moderniser et d'améliorer l'efficacité d'immeubles existants, ainsi qu'à une provision pour des fonds utilisés durant la construction.

Le 28 mai 2019, le FPI Crombie a annoncé la signature d'une entente visant la vente à un tiers d'une participation de 89 % dans un portefeuille de 15 immeubles, l'entente ayant été conclue le 7 octobre 2019. Sobeys et le FPI Crombie ont conclu des conventions de modification des contrats de location visant les immeubles cédés au titre desquels Sobeys était preneur, afin de prolonger la durée contractuelle et d'ajouter des modalités optionnelles liées aux différents emplacements. Comme contrepartie à ces modifications, le FPI Crombie a convenu de verser un montant global sur une période de trois ans.

Au cours du premier trimestre clos le 3 août 2019, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a vendu 50 % d'un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 9,5 \$. Cette vente a donné lieu à un profit avant impôt de 1,5 \$ qui a été constaté dans les autres produits aux états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

18. Avantages sociaux futurs

Les charges nettes au titre des avantages sociaux futurs comptabilisées en résultat net se sont élevées respectivement à 12,4 \$ et à 37,5 \$ pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice (14,3 \$ et 40,9 \$ au 2 février 2019). Les (pertes) gains actuariels avant impôt sur les régimes de retraite à prestations définies pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice se sont chiffrés respectivement à (7,4) \$ et à (21,4) \$ ((6,0) \$ et 12,1 \$ au 2 février 2019). Ces (pertes) gains ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Le 11 février 2020, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme visant l'émission de parts au prix de 16,00 \$ chacune, pour un produit global de 100,0 \$. Parallèlement à ce placement, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 \$ en vue de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.